

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CD115

présenté par

Mme Heydel Grillere, Mme Lemoine, Mme Cristol, M. Bordat, M. Rousset, M. Giraud,
M. Guillemard et M. Pont

ARTICLE 6

À l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« forêt »

insérer les mots :

« , de la transition écologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à inclure le Ministère de Transition écologique au processus de décision.